

L'objet du présent document consiste à donner à l'investisseur des informations clés au sujet de ce fonds. Il ne s'agit pas de matériel publicitaire. Ces renseignements sont exigés par la loi pour expliquer la nature de ce fonds et les risques associés à un placement dans ce dernier. Nous vous conseillons de lire le présent document afin d'être en mesure de faire un choix de placement éclairé.

Classe de parts Class CHF du Blockchain Fund

Valeur: 39578272

ISIN: LI0395782720

Société de gestion: CAIAC Fund Management AG

Objectifs et politique de placement

Le fonds se focus ses investissements dans des titres (titres de participation et certificats) qui sont liés à la technologie blockchain ainsi que dans d'autres actifs autorisés, en particulier des placements de liquidités. Les critères suivants peuvent être utilisés pour identifier le lien d'une entreprise avec la technologie de blockchain :

- Mesures actives de l'entreprise en rapport avec la technologie de blockchain (BT) avec l'intention de la développer davantage au sein de l'entreprise ou de l'utiliser dans des sous-domaines de l'entreprise, de pratiquer la technologie de rupture globale ainsi que de faire des investissements en capital-risque. Cette catégorie comprend également les entreprises qui visent à obtenir, sécuriser, maintenir et étendre tout avantage technologique, ainsi qu'à déposer éventuellement des brevets, à accroître l'efficacité de la gestion des documents, des lois et des contrats, à réduire les coûts en optimisant les processus, à améliorer le contrôle et la surveillance des processus ou à promouvoir l'expansion des aspects liés à la sécurité et à la confiance.

Les fournisseurs d'infrastructures qui mettent à disposition la base matérielle pour l'utilisation de la technologie de blockchain

- Les fournisseurs d'infrastructures qui mettent à disposition la base logicielle pour l'utilisation de la technologie de blockchain

Il s'agit d'un fonds géré activement : le gestionnaire de portefeuille ajuste donc l'allocation dans les limites fixées dans les documents constitutifs en fonction de son évaluation du marché

La monnaie de référence du fonds est l'USD, la monnaie de la classe de parts est le CHF.

Les produits et les plus-values ne sont pas distribués, ils sont réinvestis dans le fonds.

Les investisseurs peuvent demander à la société de gestion de racheter les parts quotidiennement (les jours ouvrables bancaires) moyennant un préavis d'un jour ouvrable bancaire. Toutefois, la société de gestion peut suspendre le rachat si des circonstances exceptionnelles l'exigent, en tenant compte des intérêts des investisseurs.

Le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui souhaitent retirer leur argent du fonds dans un délai inférieur à sept ans.

Profil de risque et de rendement

Risque inférieur			Risque supérieur			
1	2	3	4	5	6	7
Rendement généralement inférieur			Rendement généralement supérieur			

Ce calcul du profil de risque et de rendement se fonde sur des données historiques; une prévision de développements futurs n'est donc pas possible. La classification du fonds peut changer à l'avenir et ne constitue pas une garantie. Même un fonds classé dans la catégorie 1 ne constitue pas un placement absolument sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 5 étant donné que le prix de la part varie en général relativement fortement, les risques de perte et les perspectives de gain étant par conséquent aussi relativement élevés.

Les risques suivants n'ont aucune influence directe sur la classification mais peuvent malgré tout être importants pour le fonds:

Risque de contrepartie: les actifs détenus par le dépositaire peuvent être lésés par l'insolvabilité, des infractions au devoir de diligence ou l'inconduite du dépositaire.

Risque de marché: le fonds peut investir dans des titres, notamment des actions. Ces actifs peuvent présenter des fluctuations de valeur importantes et des risques de pertes élevés.

Risques opérationnels: le fonds peut subir des pertes en raison de fraudes / actes criminels, de malentendus / erreurs de la part de collaborateurs de la société de gestion / de tiers ou en raison d'influences extérieures, telles que des catastrophes naturelles.

Risque de crédit/de l'émetteur: le fonds peut investir (entre autres) dans des titres de créance/obligations. Leurs émetteurs peuvent devenir insolubles, auquel cas les titres de créance/obligations perdent la totalité ou la majeure partie de leur valeur.

Un exposé détaillé des risques et d'autres informations sur les risques figurent à la section Risques du les documents constitutifs.

Coûts

Les frais et autres coûts sont utilisés pour financer la gestion et la garde courantes des actifs du fonds ainsi que la commercialisation et la distribution des parts du fonds. Les coûts encourus réduisent le potentiel de gains de l'investisseur.

Coûts uniques avant et après le placement:

Commission de souscription: max. 5.00% (en faveur de la distribution)
 Déduction de rachat: max. 5.00% (en faveur de la distribution)
 Il s'agit du montant maximum qui est déduit de votre placement avant le placement / avant le versement de votre rendement.

Coûts qui sont déduits du fonds au cours d'une année:

Coûts récurrents: env. 3,19% par an

Coûts que le fonds doit prendre en charge dans certaines circonstances:

Frais liés à l'évolution de valeur du fonds: oui, avec High Watermark.
 20,00 % du montant dont la valeur de la part dépasse, au cours d'un jour de cotation, le plafond de la valeur de la part tout au long des jours de cotation antérieurs (High Watermark).
 Une commission de performance de 0,00 % a été perçue au cours du dernier exercice financier.

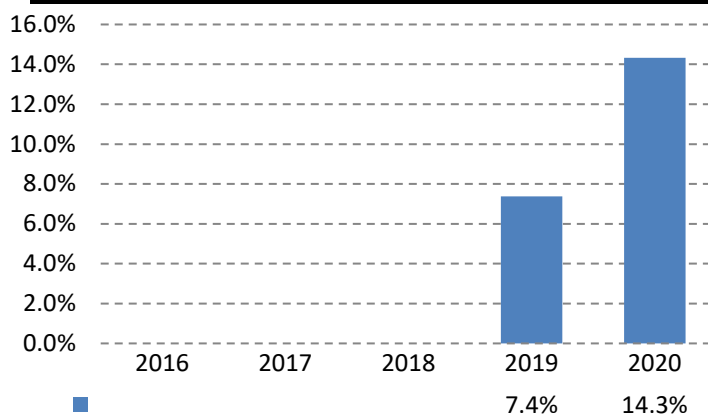
Vous pouvez connaître la commission de souscription actuellement valable pour vous auprès du service compétent pour vous ou auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre des **charges courantes** est basé sur les dépenses de l'exercice se terminant le 31.12.2020. Ils peuvent fluctuer d'une année à l'autre. Les coûts récurrents ne contiennent pas:

- de frais liés à l'évolution de valeur du fonds (performance fee)
- de coûts de transaction de portefeuille (à l'exclusion des commissions de souscription et de déductions de rachat qui sont supportés par le fonds pour l'achat ou la vente d'autres organismes de placement collectif dans des titres)

Le rapport annuel du fonds contient les détails des coûts calculés exacts.

Evolution de valeur antérieure



Le Blockchain Fund a été créé (libéré) le 12.01.2018. La classe de parts a été lancée le 12.01.2018.

Ce graphique montre les performances historiques en CHF. La performance historique de l'action n'est pas un indicateur fiable pour les performances actuelles et futures.

La valeur de l'action peut être augmentée ou diminuée à tout moment. Dans ce graphique, la commission de souscription et de rachat n'est pas prise en compte.

Il s'agit d'un UCITS sans référence à un indice de référence.

Informations pratiques

La dépositaire du fonds est la Bank Frick & Co. AG, Landstrasse 14, FL-9496 Balzers.

Représentant en Suisse: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich.

Service de paiement en Suisse: Frankfurter Bankgesellschaft (Suisse) SA, Börsenstrasse 16, CH-8022 Zurich.

Les documents constitutifs, les informations clés pour l'investisseur (KIID) et les rapports annuels et, le cas échéant, semestriels correspondants peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

En ce qui concerne les parts de fonds distribuées en Suisse et à partir de la Suisse, le lieu d'exécution et le for sont le siège du représentant en Suisse.

Vous trouverez le contrat de fiducie et le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et le rapport annuel et semestriel, les prix des parts actuels ainsi que d'autres informations sur le fonds gratuitement en allemand sur le site Internet du LAFV Liechtensteiner Anlagefondsverband www.lafv.li. Ils peuvent être obtenus gratuitement auprès de CAIAC Fund Management AG ainsi que du représentant en Suisse.

Le fonds est soumis à la loi fiscale liechtensteinoise. Cela peut avoir une incidence sur la façon dont vous êtes imposé sur vos revenus provenant du fonds.

CAIAC Fund Management AG peut uniquement être tenue responsable sur la base d'une déclaration contenue dans le présent document qui est trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes des documents constitutifs.

Ce fonds est agréé dans la Principauté de Liechtenstein et réglementé par l'Autorité de surveillance des marchés financiers du Liechtenstein (FMA).

Des informations sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont publiées sur www.caiac.li. Elles englobent une description des méthodes de calcul des rémunérations et autres libéralités concédées aux catégories spécifiques d'employés ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et autres libéralités. A la demande de l'investisseur, la société de gestion lui fournira également gratuitement les informations en format papier.

Les informations clés pour l'investisseur sont correctes et à jour au 01.03.2021.